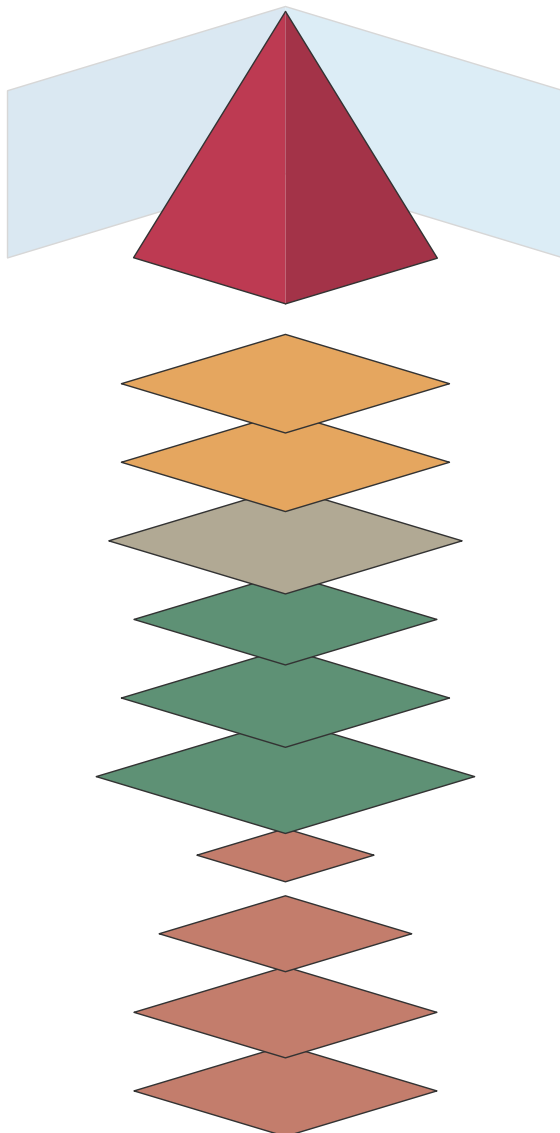


CÔTE D'IVOIRE



6,15 **SCORE DE CRIMINALITÉ**

36^e sur 193 pays
11^e sur 54 pays africains
2^e sur 15 pays d'Afrique de l'Ouest

MARCHÉS CRIMINELS **6,05**

TRAITE DES PERSONNES	6,50
TRAFIC D'ÊTRES HUMAINS	6,50
TRAFIC D'ARMES	7,00
CRIMINALITÉ LIÉE À LA FLORE	6,00
CRIMINALITÉ LIÉE À LA FAUNE	6,50
CRIMINALITÉ LIÉE AUX PRODUITS NON RENOUVELABLES	7,50
COMMERCE D'HÉROÏNE	3,50
COMMERCE DE COCAÏNE	5,00
COMMERCE DE CANNABIS	6,00
COMMERCE DE DROGUES DE SYNTHÈSE	6,00

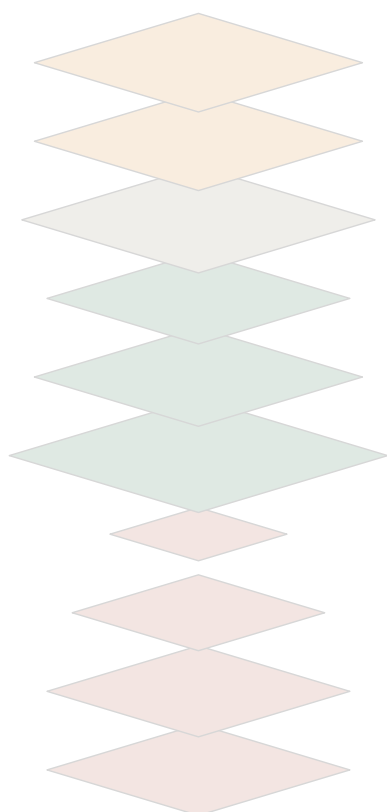
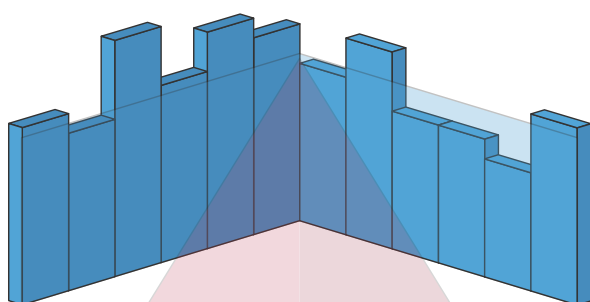
ACTEURS DE LA CRIMINALITÉ **6,25**

GROUPES DE TYPE MAFIEUX	3,00
RÉSEAUX CRIMINELS	7,00
ACTEURS INTÉGRÉS À L'ÉTAT	7,00
ACTEURS ÉTRANGERS	8,00

4,42 **SCORE DE RÉSILIENCE**

114^e sur 193 pays
19^e sur 54 pays africains
6^e sur 15 pays d'Afrique de l'Ouest

CÔTE D'IVOIRE



4,42 SCORE DE RÉSILIENCE

114^e sur 193 pays
19^e sur 54 pays africains
6^e sur 15 pays d'Afrique de l'Ouest

LEADERSHIP POLITIQUE ET GOUVERNANCE	4,50
TRANSPARENCE ET RESPONSABILITÉ DU GOUVERNEMENT	4,00
COOPÉRATION INTERNATIONALE	6,00
POLITIQUES ET LÉGISLATIONS NATIONALES	4,50
SYSTÈME JUDICIAIRE ET DÉTENTION	5,50
FORCES DE L'ORDRE	5,00
INTÉGRITÉ TERRITORIALE	4,00
LUTTE CONTRE LE BLANCHIMENT D'ARGENT	5,00
CAPACITÉ DE RÉGLEMENTATION ÉCONOMIQUE	3,50
SOUTIEN AUX VICTIMES ET AUX TÉMOINS	3,50
PRÉVENTION	3,00
ACTEURS NON ÉTATIQUES	4,50

6,15 SCORE DE CRIMINALITÉ

36^e sur 193 pays
11^e sur 54 pays africains
2^e sur 15 pays d'Afrique de l'Ouest

 MARCHÉS CRIMINELS	6,05
 ACTEURS DE LA CRIMINALITÉ	6,25

CRIMINALITÉ

MARCHÉS CRIMINELS

PERSONNES

La Côte d'Ivoire est un pays d'origine, de transit et de destination du travail forcé et de l'exploitation sexuelle commerciale des femmes, des enfants et des hommes. La traite des personnes est essentiellement pratiquée à l'intérieur du pays, les victimes étant souvent transférées des régions les plus pauvres du nord vers le sud du pays. La Côte d'Ivoire est également un pays de destination pour les victimes étrangères de la traite. Des garçons et des hommes du Ghana, du Mali et du Burkina Faso sont soumis au travail forcé dans les secteurs de l'agriculture, des mines et de la construction. Les filles et les femmes recrutées au Ghana, au Togo et au Bénin, victimes de la traite, sont souvent destinées à travailler comme domestiques en Côte d'Ivoire. Des cas de traite au sein des écoles coraniques ont également été recensés. Parmi les victimes de traite, beaucoup sont des migrants vulnérables qui cherchent des opportunités économiques en Côte d'Ivoire et deviennent la proie des trafiquants par la ruse ou la force.

En raison d'une série d'éléments incitatifs, notamment le chômage et les crises sociales, politiques et militaires en cours, la Côte d'Ivoire connaît des taux élevés d'émigration. Il s'agit donc d'un pays de départ de réfugiés et de migrants en situation irrégulière qui recherchent souvent les services de groupes et de réseaux de passeurs pour organiser leur voyage vers l'Europe. Depuis une décennie, les citoyens ivoiriens représentent en effet un pourcentage relativement important des migrants en situation irrégulière qui arrivent sur les côtes européennes et méditerranéennes. Le plus souvent, cette voie d'émigration passe par des pays comme le Burkina Faso, le Mali, le Niger, l'Algérie et la Libye. La Côte d'Ivoire est également un pays de destination et de transit pour les citoyens d'autres États d'Afrique de l'Ouest à la recherche d'opportunités économiques, de stabilité ou d'un point de départ vers d'autres destinations. Malgré la liberté de circulation au sein de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), de nombreux migrants en provenance de pays comme le Burkina Faso et le Mali entrent illégalement en Côte d'Ivoire. Les rôles des passeurs à l'intérieur du pays consistent essentiellement à recruter des candidats à l'émigration, à leur servir de point de contact, à les mettre en relation avec des passeurs situés plus loin sur leur itinéraire vers l'Europe et à faciliter les paiements aux autres passeurs.

COMMERCE

Des éléments indiquent qu'il existe un important marché criminel d'armes illégales en Côte d'Ivoire. Des périodes d'instabilité politique, notamment la destitution du président

en 1999, une insurrection prolongée et de graves conflits politiques en 2011, ont alimenté les flux illicites d'armes dans le pays. Par ailleurs, le trafic d'armes a progressé à la frontière avec le Mali et le Burkina Faso en raison des conflits qui sévissent dans la région du Sahel.

ENVIRONNEMENT

La Côte d'Ivoire possède une industrie minière artisanale d'or et de diamants à grande échelle non réglementée. L'extraction artisanale constitue un moyen de subsistance important pour de nombreux pans de la société, notamment les agriculteurs, les réfugiés des pays voisins, les anciens combattants et les fonctionnaires. Cependant, des groupes armés ont pris le contrôle de nombreuses mines, ce qui leur permet de générer des dizaines de millions de dollars par an grâce aux taxes, à la contrebande et au racket liés à l'exploitation minière. L'exploitation forestière illégale, un autre marché criminel environnemental clé, est un problème répandu depuis plusieurs décennies et a considérablement réduit les ressources et la couverture forestières de la Côte d'Ivoire. Alors que la plupart de ces pertes sont liées aux activités agricoles, la coupe illégale de bois est responsable d'une déforestation importante. La Côte d'Ivoire est à la fois un pays d'origine et de transit pour les produits de la faune sauvage illicites, les écailles de pangolin et l'ivoire d'éléphant étant les deux produits les plus concernés par le trafic. Ils proviennent de Côte d'Ivoire ainsi que d'autres pays d'Afrique de l'Ouest, tels que le Burkina Faso, la Guinée, le Mali, le Nigeria et le Libéria, et sont probablement surtout destinés aux marchés de destination en Asie. La Côte d'Ivoire semble aussi devenir un point de transit majeur pour le trafic de faune étant donné son rôle de plaque tournante dans le commerce illégal de singes, d'ivoire et d'oiseaux.

DROGUES

Avec l'un des taux de saisie les plus élevés du continent africain, le marché criminel du cannabis est le marché de la drogue le plus répandu en Côte d'Ivoire. La culture du cannabis s'est considérablement développée à la suite de la crise du cacao. Le cannabis est principalement cultivé dans la région du Bas-Sassandra, dans le sud-ouest du pays, souvent par des agriculteurs. Cette situation laisse supposer que le commerce mondial est important et en pleine expansion. S'il est difficile d'estimer l'ampleur de la base de consommateurs en Côte d'Ivoire, on sait que le cannabis y est consommé, en particulier par les jeunes. La Côte d'Ivoire serait un pays de transit pour les drogues de synthèse importées de l'étranger, notamment du Moyen-Orient et d'Amérique du Sud. Ces drogues sont cependant considérées comme des produits de luxe, ce qui limite leur consommation à quelques groupes de personnes.

La Côte d'Ivoire est un pays de transit pour la cocaïne. Elle est importée des pays d'Amérique latine et exportée vers les pays européens et les États-Unis. Les saisies effectuées ces dernières années indiquent que le marché de la cocaïne en Côte d'Ivoire est limité, mais qu'il gagne en importance. Ces saisies laissent également penser que des acteurs intégrés à l'État seraient impliqués dans ces activités. L'héroïne est considérée comme une drogue de luxe et sa présence en Côte d'Ivoire est souvent associée au tourisme, aux résidents expatriés ou aux ressortissants fortunés.

ACTEURS DE LA CRIMINALITÉ

La plupart des acteurs du crime organisé en Côte d'Ivoire opèrent dans le cadre de vastes réseaux criminels. Des réseaux criminels sont impliqués dans le trafic d'armes, la taxation et la contrebande de l'extraction artisanale d'or et de diamants, le trafic de drogue et les crimes environnementaux comme

le trafic d'espèces animales menacées. Les acteurs étrangers sont également très présents au sein des marchés criminels en Côte d'Ivoire. Par exemple, les réseaux locaux de trafic de drogue entretiennent des liens étroits avec les cartels de la drogue d'Amérique centrale et d'Amérique du Sud et avec d'importants groupes européens de type mafieux. Le trafic de produits de la faune sauvage se fait souvent en coopération avec des acteurs criminels d'Asie du Sud-Est. Les activités criminelles et terroristes étrangères sont également en augmentation dans le nord de la Côte d'Ivoire.

Les acteurs criminels nationaux aux caractéristiques mafieuses sont peu présents en Côte d'Ivoire et sont essentiellement mêlés à la traite des personnes, en particulier des enfants. De même, il est établi que des acteurs intégrés à l'État se livrent à des actes de corruption, lesquels sont profondément ancrés dans les pratiques des secteurs public et privé, mais il est difficile de déterminer l'étendue exacte de leur participation dans des marchés criminels spécifiques.

RÉSILIENCE

LEADERSHIP ET GOUVERNANCE

La Côte d'Ivoire se remet de deux décennies de conflit civil et d'instabilité politique. Bien que le pays reste fragile, la gouvernance s'est régulièrement améliorée au cours des 10 dernières années et le gouvernement a montré sa volonté de renforcer les institutions inclusives et démocratiques. Il a progressé dans la lutte contre la corruption, a mis en place un cadre institutionnel anticorruption de base ainsi que certaines initiatives pour améliorer la responsabilité et la transparence. Cependant, la corruption reste un problème aigu et endémique, ce qui exige des efforts continus et accrus pour renforcer les systèmes d'intégrité et la gouvernance transparente.

Le gouvernement de Côte d'Ivoire coopère étroitement avec les organisations internationales compétentes en matière de lutte contre la criminalité organisée. Celles-ci regroupent notamment l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime, INTERPOL, l'Union européenne, la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), ainsi que des donateurs et des gouvernements étrangers, dans le cadre de plusieurs programmes parrainés. La Côte d'Ivoire a également ratifié un certain nombre d'instruments internationaux relatifs à la criminalité organisée et au terrorisme. Le pays est membre des conventions régionales d'extradition de la CEDEAO et entretient des traités d'extradition bilatéraux avec ses pays voisins et avec la France. La Côte d'Ivoire dispose de lois sur le crime organisé, dont une qui réprime les

groupes criminels organisés. Il existe un cadre juridique théorique capable de lutter de manière adéquate contre cette menace, mais la capacité du pays à faire appliquer les lois correspondantes s'avère limitée.

JUSTICE PÉNALE ET SÉCURITÉ

La Côte d'Ivoire n'a pas encore mis en place un système judiciaire totalement indépendant de toute influence politique ni capable de garantir une procédure régulière. La corruption au sein des tribunaux, des services de sécurité et des forces de l'ordre constitue un obstacle majeur à l'efficacité des poursuites contre les criminels organisés et de l'État de droit en général. Les conditions d'emprisonnement sont inadéquates et des rapports font état d'une surpopulation et de corruption dans les centres de détention. Le pays dispose d'un certain nombre d'unités dédiées à la lutte contre la criminalité organisée, mais la capacité globale des forces de l'ordre demeure sérieusement minée par la corruption et le manque de moyens. Des efforts de réforme soutenus par la communauté internationale sont toutefois en cours et visent à renforcer les institutions policières et judiciaires du pays. En ce qui concerne la sécurité, l'intégrité territoriale reste un enjeu clé pour le pays. Dans le nord du pays en particulier, la menace de violence de la part de groupes armés aux idéologies extrémistes violentes reste élevée.

ENVIRONNEMENT ÉCONOMIQUE ET FINANCIER

L'économie de la Côte d'Ivoire a connu une croissance rapide et constante au cours de la dernière décennie. Cependant, ces taux de croissance élevés n'ont pas été synonymes de réduction de la pauvreté. En raison de l'importance du travail informel, le secteur privé y est sous-développé et l'environnement économique du pays n'en fait pas une destination attractive pour les affaires ou les investissements. En outre, bien que l'économie du pays se soit diversifiée, la diversité de ses exportations reste limitée. La Côte d'Ivoire a pris des mesures pour promouvoir un environnement plus ouvert et plus compétitif propice au développement économique et à la transformation structurelle. Les donateurs et les partenaires internationaux continuent également de pousser le gouvernement à entreprendre des réformes.

Le dispositif de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme de la Côte d'Ivoire présente des lacunes importantes, ce qui le rend vulnérable aux flux d'argent illicites. Le pays a obtenu de mauvais résultats dans son premier rapport d'évaluation mutuelle de 2012, et a été reconnu en non-conformité avec la plupart des recommandations fondamentales. La numérisation des systèmes gouvernementaux a peut-être eu un impact positif sur la résilience du pays face au blanchiment d'argent, mais la Côte d'Ivoire reste généralement vulnérable.

SOCIÉTÉ CIVILE ET PROTECTION SOCIALE

Les mécanismes de soutien aux victimes et aux témoins font globalement défaut. Si le gouvernement a multiplié les efforts en condamnant davantage de trafiquants et en mettant en place des refuges et des services d'urgence pour les victimes, des mécanismes encore plus nombreux et plus solides pour lutter efficacement contre la traite des personnes doivent être mis en œuvre. Il existe des initiatives de prévention contre la criminalité organisée. Celles-ci incluent, entre autres, la formation des forces de l'ordre pour mieux gérer les flux transfrontaliers illicites. L'histoire conflictuelle de la Côte d'Ivoire continue de laisser des traces dans la société. Les coalitions de la société civile sont peu nombreuses et les relations entre l'État et les acteurs de la société civile pourraient être considérablement renforcées. En revanche, la Côte d'Ivoire obtient des résultats modérément bons en termes de liberté de la presse et, dans l'ensemble, les journalistes travaillent librement. Ces dernières années, des meurtres, des arrestations et des actes d'intimidation contre des journalistes ont néanmoins eu lieu.

Ce résumé a été financé en partie par une subvention du Département d'État des États-Unis. Les opinions, constatations et conclusions énoncées dans le présent document sont celles des auteurs et ne reflètent pas nécessairement celles du Département d'État des États-Unis.